

Ecrire un récit

1. Un récit rapporte des événements réels ou fictifs.

- Il existe plusieurs genres narratifs : la nouvelle, le roman, le récit autobiographique...
- Il existe plusieurs types de récits : le récit policier, le récit fantastique, le récit de science-fiction, le récit d'aventures, le récit « psychologique »...

2. Le narrateur est celui qui rapporte les événements du récit

- Il peut être l'un des personnages (récit à la première personne). C'est un narrateur-personnage.
- Il peut être extérieur au récit (récit à la troisième personne)

3. Ces événements s'inscrivent dans une chronologie qui est marquée par les connecteurs temporels

- La chronologie peut être linéaire
- Elle peut être bouleversée par des retours en arrière ou des prolepses.

4. Le rythme du récit peut varier

- Les événements peuvent être rapportés en temps réel
- Les effets rythmiques sont l'accélération (sommaire, ellipse) ou la pause (description ou portrait, commentaire du narrateur)

5. Le point de vue est un regard subjectif sur les événements du récit

- Dans le point de vue interne, l'action est vue par un des personnages du récit : le lecteur n'en sait pas plus que ce personnage.
- Dans le point de vue omniscient, l'action est vue par un narrateur qui en sait plus que les personnages.

Ecrire une description

1. Une description est à la fois objective et subjective.

- a) Elle est objective : elle montre le cadre concret de l'action (effet de réel)
- b) Elle est subjective
 - Elle crée une impression d'ensemble péjorative ou méliorative par un vocabulaire approprié (champ lexical, connotation...)
 - Elle est faite selon un point de vue (du personnage ou du narrateur) : elle traduit le sentiment de celui qui décrit

2. La description est organisée

- La description va du général (impression d'ensemble) au particulier (caractéristiques des éléments qui composent cet ensemble)
- Les **connecteurs spatiaux** orientent le regard de l'observateur. L'ordre de la description varie selon les objets à décrire (de haut en bas, de gauche à droite...)

Thème : terme **générique (I)**

Éléments du thème (termes spécifiques)	1 ^{er} élément (1)		2 ^{ème} élément (2)		3 ^{ème} élément (3)	
Caractéristiques de chaque élément (expansions du nom)	1a	1b	2a	2b	3a	3b

Ecrire un dialogue

1. Le dialogue s'inscrit dans une situation d'énonciation

Lieu de l'énonciation		Moment de L'énonciation
Emetteur (locuteur) (interlocuteur)	message (énoncé)	Destinataire
	Visée	

2. Le dialogue a des effets littéraires

- Il crée un **effet de réel** (identification à la situation) car il est toujours en temps réel. Il dynamise l'action
- Il apporte des informations au lecteur
- Il caractérise le personnage (le **niveau de langue** peut révéler le milieu social) : principaux traits de caractère, relations avec les autres personnages

Les genres littéraires : la poésie

1. La poésie est un genre littéraire qui utilise un langage particulier

- Un poème est généralement composé de vers caractérisés par un **mètre**, un **rythme** et des **sonorités**
- Le vocabulaire et les procédés de **style** expriment des émotions, des sentiments

2. La poésie peut également délivrer un message. Les fables expriment une « morale » à partir d'un récit

Les genres littéraires : le théâtre

1. Le théâtre est un genre littéraire particulier : une histoire est **représentée** sur un espace scénique : les **personnages** sont incarnés par des acteurs qui jouent un rôle.

2. Le metteur en scène doit tenir compte du **dialogue** écrit par l'auteur, mais aussi des **indications scéniques** qui concernent

- l'espace scénique (décor, accessoires, son, lumières...)
- le jeu du comédien (mimiques, ton, gestes, déplacements...)

3. La double énonciation caractérise le texte théâtral

- Monologues et apartés permettent d'informer le spectateur
- Le spectateur en sait plus que certains personnages

4. Le registre comique s'appuie sur différentes formes

- Le comique de mot (jeux sur le sens des mots)
- Le comique de geste
- Le comique de situation (quiproquo...)
- Le comique de caractère

Les textes fondateurs

1. L'écrivain a une culture personnelle qui repose sur des **références** qui lui sont propres ou qui sont partagées par d'autres artistes (textes « fondateurs »)

2. Les textes fondateurs de la littérature médiévale

- Les **romans de chevalerie** proposent un modèle social qui valorise les valeurs nobles : courage au combat, qualités « courtoises », foi chrétienne...
- Ce modèle littéraire s'appuie sur le registre **épique**
- Les textes **parodiques** (Le roman de Renart) se moquent de ces valeurs nobles.

L'analyse littéraire

- Elle s'appuie sur le **contexte culturel** de l'œuvre : registre littéraire, code spécifique à chaque « genre » littéraire
- Elle doit mettre en évidence le **point de vue subjectif** de l'écrivain, sa « vision du monde », à travers l'analyse du vocabulaire connoté et des procédés de style